



Notre client :

Mr Philippe REVELLAT né le 28/12/1960
et Mme Évelyne REVELLAT née le 15/02/1961

Son numéro de client :

34.23892.00 (A rappeler pour toute
Correspondance avec nos services)

Votre conseiller APRIL :

Eric MOUCHON
Téléphone : 09 74 50 91 91 (appel non surtaxé)

**BRED BANQUE POPULAIRE
AG CHAMPIGNY
87 R JEAN JAURES**

94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

Lyon, le 24 novembre 2014

Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance, au verso, de l'exemplaire de la **délégation de bénéfice** concernant le prêt contracté par Mr Philippe REVELLAT .

Vous devenez donc **bénéficiaire acceptant de fait** de la garantie (selon les conditions ci-après définies). Il est inutile de nous retourner un exemplaire de la présente délégation signée.

Si vous souhaitez néanmoins faire apposer la signature de l'Adhérent : Mr Philippe REVELLAT et du (ou des) Assuré(s) Mr Philippe REVELLAT né le 28/12/1960 et Mme Evelyne REVELLAT née le 15/02/1961 sur ce document, je vous laisse le soin d'en avoir l'initiative.

Par ailleurs, si vous refusez d'être le bénéficiaire acceptant, je vous invite à me retourner la présente délégation avec mention "Annulée", et ce, dans les meilleurs délais.

Enfin, en cas de modification des caractéristiques de l'emprunt, vous voudrez bien vous référer au formulaire ci-joint.

Afin de vous apporter un service de qualité, mon équipe reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'expression de ma parfaite considération.

Emilie QUINQUENEL
Responsable Relation Clients

PS : Cette délégation annule et remplace la précédente.

DELEGATION DE BENEFICE

Adhérent : Mr Philippe REVELLAT , domicilié 129 BD PASTEUR 94360 BRY SUR MARNE, référencé à APRIL Santé Prévoyance sous le numéro 34.23892.00.

Assuré(s) : Mr Philippe REVELLAT né le 28/12/1960 et Mme Evelyne REVELLAT née le 15/02/1961, domicilié(s) 129 BD PASTEUR 94360 BRY SUR MARNE

Organisme prêteur : BRED BANQUE POPULAIRE AG CHAMPIGNY, dont le siège est situé 87 R JEAN JAURES 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE,

L'adhérent, a souscrit, auprès de la compagnie d'assurance PREVOIR VIE, l'assureur, un contrat Assurance de Prêt (PRE2013P01), en couverture de l'emprunt N°002 d'un montant initial de 441.000,00 euros, d'une durée initiale de 24 mois auprès de l'organisme prêteur, pour le ou les assurés ci-dessous.

Les garanties souscrites sont :

Garanties	Mr Philippe REVELLAT né le 28/12/1960	Mme Evelyne REVELLAT née le 15/02/1961
Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie - Date d'effet de la garantie : - Montant initial garanti (en euros)* :	 05/09/2014 441.000,00	 05/09/2014 441.000,00
Incapacité Temporaire Totale Invalidité Permanente Totale - Date d'effet de la garantie: - Base de calcul de la garantie (en euros) * - Franchise en jours :		
Option confort Date d'effet de la garantie:		
Invalidité Permanente Partielle - Date d'effet de la garantie: - Base de calcul de la garantie (en euros) *		
Chômage Date d'effet de la garantie:		

Les cases non renseignées correspondent à des garanties non souscrites.

*Les montants garantis suivent l'évolution du tableau d'amortissement dans la limite des montants indiqués dans le certificat d'adhésion.

Sous réserve de non exclusion mentionnée en conditions particulières, les garanties sont accordées et s'exercent, conformément aux conditions générales et au certificat d'adhésion détenus par l'Adhérent, pour chaque Assuré, tant qu'il fait parti du groupe assurable, sous condition suspensive du paiement des cotisations dans les conditions prévues au contrat.

L'adhérent désigne comme bénéficiaire acceptant, selon les garanties souscrites, l'organisme prêteur ci-dessus référencé.

Il est bien entendu que les sommes faisant l'objet de la présente délégation, ne concernent que le montant du capital dû, en principal, au moment de l'événement mettant en jeu la garantie.

Il est également convenu qu'aucune modification du contrat ne pourra avoir lieu sans le consentement de l'organisme prêteur. Celui-ci sera informé en cas de non-paiement éventuel des cotisations.

Fait à Lyon, le 24 novembre 2014

APRIL Santé Prévoyance
114 BOULEVARD VIVIER
MERLE
69439 LYON CEDEX 03
par délégation de la
compagnie d'assurance
Emilie QUINQUENEL
Responsable Relation
Clients

Signature de l'Adhérent

Signature de l'organisme prêteur

Signature de(s) Assuré(s)



MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES DU PRET D'UN MONTANT DE 441.000,00 EUROS

N° assuré : 34.23892.00

Assuré(e) : Mr Philippe REVELLAT né le 28/12/1960 et Mme Evelyne REVELLAT née le 15/02/1961

N° assureur-conseil : 57948

Adresse assuré(e) : 129 BD PASTEUR 94360 BRY SUR MARNE

☐ **Modification du capital à garantir**

Montant du nouveau prêt : _____

☐ **Modification de la date de début des garanties**

(à savoir la date de signature de l'offre de prêt par le client)

Date de signature de l'offre de prêt : _____

☐ **Modification de la date de déblocage des fonds (1^{ère} échéance)**

Date de déblocage des fonds : _____

☐ **Modification de l'adresse du bénéficiaire**

Nouvelle adresse : _____

☐ **Modification de la durée totale du prêt**

(y compris la durée du différé d'amortissement, la période d'anticipation ou d'utilisation)

Nouvelle durée totale : _____

(nous vous remercions de joindre le tableau d'amortissement, ou à défaut l'offre de prêt)

Durée du différé d'amortissement : _____

Durée de rallongement éventuelle : _____

☐ **Modification du taux du prêt**

Nouveau taux : _____

Taux fixe ☐

Taux variable ☐

☐ **Autres types de modifications**

A préciser : _____

DATE :

SIGNATURE ET CACHET :